

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 509 983
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 2615, ROUTE 139

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser une aire de chargement/déchargement dans la cour située entre le bâtiment principal et l'autoroute Joseph-Armand-Bombardier et augmenter de 200 mètres carrés à 1400 mètres carrés la superficie maximale de l'étalage extérieur, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

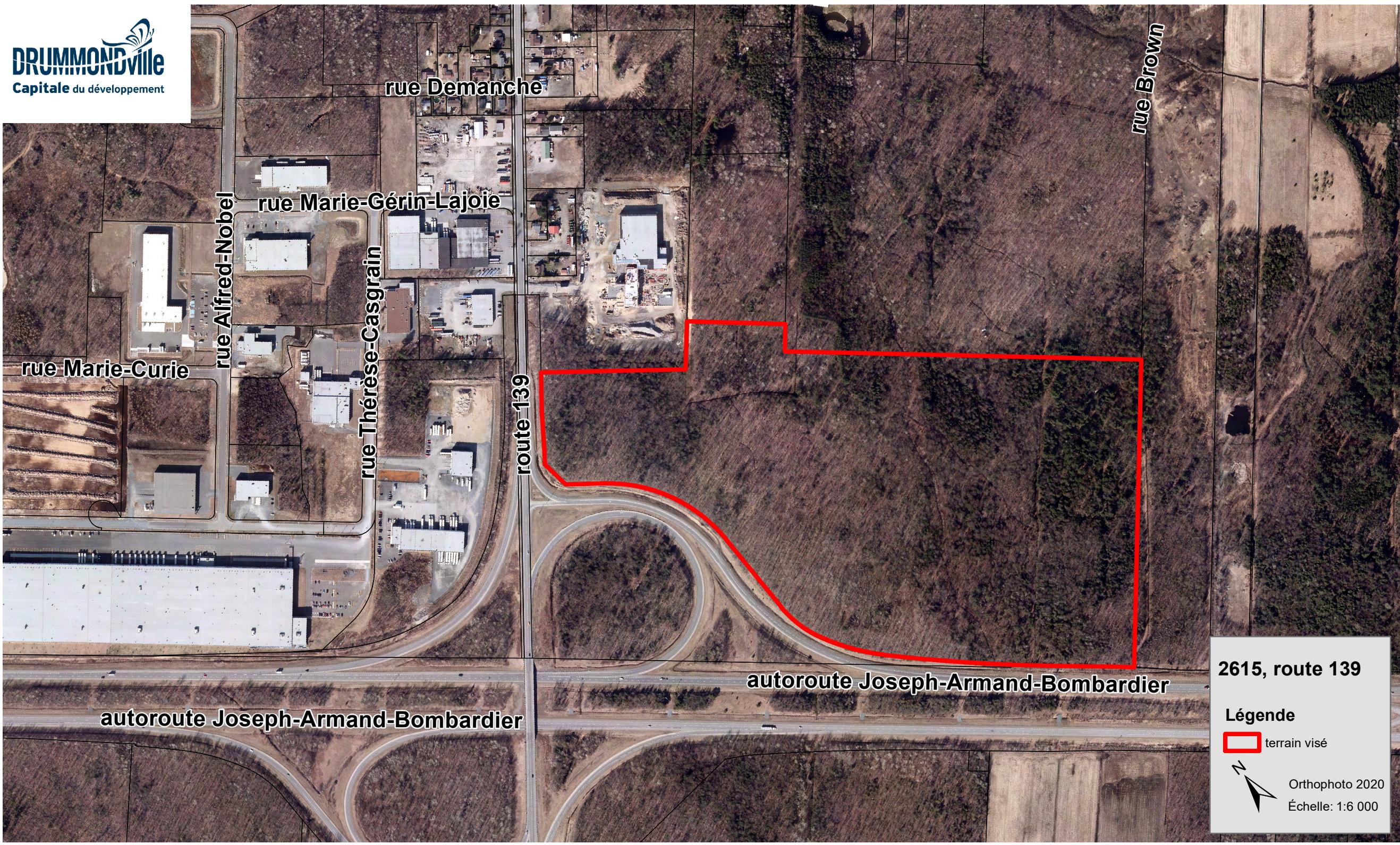
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 10 juillet 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 22 juin 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



rue Demanche

rue Marie-Gérin-Lajoie

rue Alfred-Nobel

rue Marie-Curie

rue Thérèse-Casgrain

route 139

rue Brown

autoroute Joseph-Armand-Bombardier

autoroute Joseph-Armand-Bombardier

2615, route 139

Légende

 terrain visé



Orthophoto 2020
Échelle: 1:6 000